



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PONCHON

SÉANCE DU 05 MARS 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN; Colette JOLLIVET; Geneviève DELABY, Denis ROLLAND, **Adjoint**s.

Laurence LACHAPELLE, Nadège PERROTTE, Alain CHOTEAU, Bernard LÉTUVÉ, Bruno CAFFIER,

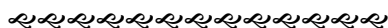
Anne Françoise LAMBRECHTS, Francine FAUQUEMBERGUE, Nancy SUZÉ, Myriam LEDOUX,

Olivier WAUTERS **Conseillers**.

En raison de la crise sanitaire le public n'avait pas été admis.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Colette JOLLIVET.

Observation sur le Compte Rendu de la séance du 05 février 2021. Nancy SUZE ne s'est pas abstenue lors du vote sur la taxation à la taxe d'aménagement des abris de jardin : elle a voté contre.



1. Accessibilité, Agrandissement, Aménagement de l'École et de la Mairie :

Le point sur le financement :

| | |
|--|------------------|
| Montant de l'investissement subventionné | 1 842 404 € HT |
| Montant des subventions attribuées : | <u>892 066 €</u> |
| | 950 338 € |

Reste à obtenir :

240 315 € de la part du Département. Conférence permanente le 22 mars.

150 000 € de la part de la Région. Décision en mars.

135 000 € de la part de l'Etat. Dossier en cours d'instruction.

Ligne de préfinancement en cours auprès du Crédit Agricole : 1 000 000 €.

Le Crédit Agricole est disposé à nous consentir :

Un prêt à long terme de 404 000 €

Un emprunt à court terme en attente des subventions et du remboursement de la TVA.

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON

Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : mairie.de.ponchon@orange.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

2. Accessibilité, Agrandissement, Aménagement de l'École et de la Mairie :

Résultat des appels d'offres :

Rappels

Appels d'offres lancés le 13 novembre 2020. Les entreprises devaient répondre pour le 14 décembre 2020. 45 entreprises ont répondu pour 11 lots.

Depuis le 14 décembre 2020, l'ADTO et la Maitrise d'Œuvre ont négocié avec les entreprises et analysé leurs offres, selon les critères pondérés suivants :

- Critère de prix : 40 %
- Critère technique : 60 %

Les critères techniques se décomposent ainsi :

- Moyens humains et matériels
- Méthodologie d'intervention
- Qualité des matériaux
- Cohérence du planning

L'ADTO propose les entreprises suivantes :

| | | | | |
|-----------|-----------------------------------|----------------|------------------|-----------|
| Lots n° 1 | Ravalement GO | VAN DEN BERGHE | PAILLART | 379 517 |
| Lots n° 2 | Charpente | NOLLET | POIX de PICARDIE | 71 899 |
| Lots n° 3 | Couverture Étanchéité | THERY | HERMES | 97 463 |
| Lots n° 4 | Menuiseries extérieures | DELAHOUCHE | ACHY | 75 946 |
| Lots n° 5 | Métallerie | DELAHOUCHE | ACHY | 24 287 |
| Lots n° 6 | Cloisons faux plafonds | TECHNI ISOL | ARSY | 157 095 |
| Lots n° 7 | Carrelages | PRIZZON | COMPIEGNE | 17 712 |
| Lots n° 8 | Peintures, Revêtement | SPRID | ALLONNE | 54 138 |
| Lots n° 9 | Electricité | GED | COMPIEGNE | 106 794 |
| Lots n°10 | Chauffage, Plomberie, Ventilation | RAMERY | BEAUVAIS | 281 792 |
| Lots n°11 | VRD | OISE TP | BEAUVAIS | 279 464 |
| | | | | <hr/> |
| | | | | 1 546 107 |

Le montant total de l'investissement, à la date de ce jour, s'établit ainsi :

| | |
|---|----------------|
| Résultat des Appels d'Offres, montant des travaux | 1 546 107 |
| Honoraires, révisions, aléas divers | <u>296 297</u> |
| Total | 1 842 404 |

Accord unanime du Conseil Municipal pour signer les marchés sur ces bases.

3. Création d'un poste d'Attaché à temps complet.

Mme CORNET avait été recrutée par le centre de gestion, pour un surcroît d'activité temporaire. Le Centre de Gestion a considéré que ce surcroît d'activité n'avait plus à être assuré par lui. Mais l'activité existe toujours.

Mme CORNET est donc employée maintenant par THELLE EMPLOI, ce qui représente un surcout.

Il est proposé la création d'un poste d'attaché à temps complet.

Cout du poste de Mme Cornet pour une activité à temps complet par mois :

| | |
|---|-----------|
| Au Centre de Gestion | : 5 428 € |
| A Thelle Emplois | : 6 426 € |
| Dans un poste d'attaché au sein de la Commune | : 4 760 € |

Accord unanime du Conseil Municipal pour créer un poste d'attaché.

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON

Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : mairie.de.ponchon@orange.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

4. Service Civique.

Il s'adresse

- Aux jeunes de 16 à 25 ans
- Pour 6 à 12 mois
- Pour une mission d'au moins 24 heures par semaine
- Pour une mission d'intérêt général
 - Culture, loisirs
 - Éducation
 - Environnement
 - Citoyenneté
 - Lien social.....
- Rémunéré par l'Etat à hauteur de 523 € brut, 473 € net par mois
- Frais à la charge de la Commune, 107 € par mois

- Il faut décider de mettre en place le dispositif
- Demander un agrément
- Puis prendre les engagements des volontaires

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de mettre en place le dispositif

5. Adhésion de la Communauté de la Thelloise au Syndicat d'Énergie de l'Oise.

La Thelloise a sollicité cette adhésion. Elle doit être adoptée à la majorité qualifiée des membres du Syndicat, dont PONCHON.

À l'unanimité, le Conseil approuve cette adhésion.

6. Vente du lot n° 3 du Parc Lacourt.

A. CHOTEAU expose que la demande existe, que ce terrain séduit par sa position, mais qu'il est difficile à vendre à cause de sa topographie. Pour lever la difficulté, des travaux de terrassement s'avèrent nécessaires.

Devis de PLACE NETTP pour 3 600 € TTC

Accord unanime du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

- Débat d'orientation budgétaire de la Thelloise remis à G. DELABY pour qu'elle nous en fasse un résumé.
- Rapport sur le prix de l'eau dans les communes adhérentes au Syndicat des Sources de Silly Tillard : il est remis à A. CHOTEAU, pour qu'il nous fasse un exposé.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

- On signale que des gens viennent se ravitailler en eau, au cimetière, et à la pompe à incendie, qui se trouve en bas du Chemin des Novalles. R. JOYOT prend contact avec VEOLIA pour détecter les possibilités de desserte en eau.
- A. CHOTEAU suggère qu'on prévienne l'occupation du terrain de football par les gens du voyage. Y. MERLIN demande des devis pour qu'il soit protégé par des blocs de pierre.
- Myriam LEDOUX soulève le cas du 351 de la rue des Beurrons. Une clôture y a été posée règlementairement. Un permis de construire un hangar a été refoulé : il était présenté sur une zone agricole par une personne étrangère à la profession agricole.
- La procédure contre les propriétaires des caravanes aux Novalles est en cours.
Dossier transmis au Préfet
Plainte déposée par Maître ANDRIEU, Avocat.
Les Mutuelles du Mans prennent en charge cette procédure, selon leur barème.
- O. WAUTERS insiste sur la remise en état de la rue du Larris par ENEDIS et SE60, à la fin de leurs travaux.... si un jour la fin de tous ces travaux survient.
- Myriam LEDOUX demande la pose d'une Boîte à lettres à ROYE. De façon curieuse, Le Directeur du Centre de Tri conditionne la pose de cette boîte à lettres, à la suppression des boîtes à lettre de HOUSOYE et BLAINVILLE. R. JOYOT lui a fait part de sa position : la pose d'une boîte à lettres dans un endroit n'impose pas la suppression de deux boîtes à lettres dans deux autres endroits.
- Y. MERLIN évoque l'ouverture d'un dépôt de pains dans la boulangerie le 22 mars. Il demande, avec un succès mitigé des volontaires pour le tenir. (Renseignements pris avec Agnès VASSEUR, elle ouvrira prochainement le dépôt de pains le samedi et le dimanche. Il sera tenu, à titre associatif et bénévole par la Ferme d'Animation du Larris. Le commerce multiservice ouvrira, lui, en septembre)
- Nancy SUZE voudrait que soit encadrées les photos de PONCHON, offertes par le Maire du Coudray sur Thelle. D. ROLLAND se préoccupe du sujet.
- Myriam LEDOUX propose l'intervention des élèves paysagistes de la Maison Rurale Familiale de Saint Sulpice pour qu'ils interviennent sur le fleurissement, et les plantations de la Commune.

Accord unanime du Conseil Municipal.

Date présumée du prochain Conseil :

Vendredi 26 mars à 19 H 00

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON

Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : mairie.de.ponchon@orange.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>